

LISTE DES RÉDUCTIONS & GRATUITÉS

CITÉ DE L'ÉCONOMIE

- 1- Conditions
- 2- Réductions
- 3- Gratuités

1- Conditions

Accès à un tarif réduit ou à une gratuité sur présentation d'un justificatif en cours de validité. Les billets sont réservables sur la billetterie en ligne ou disponibles à l'accueil du musée.

2- Réductions

Entrée au musée et activités encadrées

Le tarif réduit à 6€ s'applique sur l'exposition permanente, les expositions temporaires, le billet couplé, les visites guidées et en réalité mixte, les ateliers, pour les bénéficiaires suivants :

- **6-25 ans**
- **Demandeurs d'emploi**

Spectacles

Le tarif réduit à 5€ s'applique sur les spectacles pour les bénéficiaires suivants :

- **Moins de 26 ans**
- **Demandeurs d'emploi**
- **Bénéficiaires de minima sociaux et leurs enfants**
- **Détenteurs de la Carte presse**
- **Personnes en situation de handicap**
- **Porteurs du Pass Éducation**
- **Abonnés Pass Cité+**
- **Personnel de la Banque de France**

Avantage Navigo

Le tarif réduit à 10€ s'applique sur l'entrée à l'exposition permanente, disponible uniquement en caisse le jour de votre visite, pour les bénéficiaires suivants :

- **Détenteurs d'un pass Navigo** (en cours de validité)

Le tarif réduit à 5€ s'applique sur l'entrée à l'exposition permanente, disponible uniquement en caisse le jour de votre visite, pour les bénéficiaires suivants :

- **Détenteurs d'un pass Imagine R** (en cours de validité)

Happy Hour

Le tarif réduit à 4€ s'applique du mardi au vendredi de 16h30 à 17h (hors vacances scolaires et jours fériés), disponible uniquement en caisse le jour de votre visite, pour les bénéficiaires suivants :

- **6-25 ans**
- **Demandeurs d'emploi**

3- Gratuités

L'entrée au musée est gratuite les **premiers jeudis du mois**, de 18h à 22h (d'octobre à juin), ainsi que lors des **événements nationaux** :

- Journées européennes du patrimoine
- Nuit européenne des musées
- Fête de la musique

La Cité de l'Économie propose des activités gratuites dans le cadre de sa programmation culturelle : conférences, rencontres, projections, médiations flash et jeux.

Entrée au musée

La gratuité s'applique sur l'exposition permanente, les expositions temporaires et le billet couplé pour les bénéficiaires suivants :

- **Moins de 6 ans**
- **Abonnés Pass Cité+ et un accompagnateur**
- **Personnes en situation de handicap (+ un accompagnateur)**
- **Invalides civils (+ un accompagnateur)**
- **Bénéficiaires des minimas sociaux (+ leurs enfants)**
- **Titulaires de l'allocation solidarité aux personnes âgées**
- **Porteurs du Pass Éducation**
- **Membres de l'ICOM-ICONOMOS**
- **Détenteurs de la Carte presse**
- **Personnel de la Banque de France (+ trois accompagnateurs)**
- **Détenteurs de la carte professionnelle Visit Paris Region**
- **Salariés Musée Jean-Jacques Henner**
- **Salariés Point Parole**

Visites guidées

La gratuité s'applique sur les visites guidées et en réalité mixte pour les bénéficiaires suivants :

- **Abonnés Pass Cité+**